

Geheim

Etat-major de l'armée
Groupe Front
Renseignements

Q.G. 6.9.39.

Au Chef de l'Etat-major de l'armée,

J'ai l'honneur de vous faire connaître ce qui suit:

Le 31.8.39., le colonel Frick et moi-même avons eu un entretien avec le commandant Siméon, attaché militaire de France à Berne relatif aux concentrations de troupes françaises dans la région N.W. de l'Ajoie et Morteau-Pontarlier. A l'issue de cet entretien, le commandant Siméon promet d'aviser l'état-major français et de lui faire part de nos idées.

Le 5.9.39.(1100), le commandant Siméon vint me trouver à mon bureau de Berne; il était porteur d'un message provenant directement du Général Gamelin. En voici le texte reproduit intégralement:

"Il n'y a pas de concentrations de troupes actives, d'une façon générale au sud de la ligne Clerval-Pont de Roide ; vous pouvez en donner l'assurance à l'état-major suisse. Les forces qui se mobilisent dans Mafche-Morteau sont des unités à caractère défensif et destinées à tenir nos organisations. Dans la région de Montbéliard, il n'y a que les services qui tiennent la Haute-Alsace. Par ailleurs, il est bien évident que la mobilisation doit s'effectuer sur tout le territoire français, dans tous nos centres de mobilisation, mais ces forces ne sont pas destinées à y demeurer lorsque leur mobilisation sera terminée.

"Vous pouvez garantir l'état-major suisse qu'aucune concentration de forces ne se fera au sud de Montbéliard.

"J'ajoute que l'état-major suisse peut nous faire connaître tout ce qui les inquiète; nous ne manquerons pas d'y donner satisfaction dans le sens des excellentes relations qui ont toujours existé entre la Suisse et la France".

(signé) G a m e l i n .

Dodis

